Paris, le

2 2 FEV. 2022

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu la lettre ouverte que vous m'adressez au nom du Collectif sportif pour l'Alsace et que n'a pas manqué de me relayer Monsieur Bruno FUCHS, député du Haut-Rhin.

Sensible aux raisons qui ont guidé votre démarche, je tiens à vous en remercier et à vous assurer de l'attention que j'ai portée à vos attentes concernant la reconstitution des ligues sportives d'Alsace.

Comme vous le savez, je suis attaché à donner aux acteurs locaux, qui sont au plus près des réalités du terrain, les moyens de leur action et de leur ambition pour leur territoire, notamment en consacrant le droit à la différenciation. C'est l'un des objectifs de la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration, dite 3DS, comme de la loi du 2 août 2019 relative aux compétences de la collectivité européenne d'Alsace (CEA) en réponse à certaines des difficultés engendrées par la loi NOTRe pour votre territoire et afin de reconnaître la particularité de l'identité alsacienne.

L'article 5 de la loi créant la collectivité européenne d'Alsace, que vous mentionnez à juste titre, prévoit que les fédérations culturelles et sportives peuvent créer des organes infrarégionaux à l'échelle de la CEA, c'est-à-dire des comités départementaux regroupant le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Il confirme ainsi l'annexe I-5 du code du sport qui offre la possibilité aux fédérations sportives agréées, de solliciter auprès du ministère des sports une dérogation pour que le ressort territorial des ligues régionales diffère de celui des services déconcentrés du ministère.

Dans ce cadre, Madame Roxana MARACINEANU, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, a signifié l'accord de principe qui serait exprimé aux fédérations sportives qui solliciteraient la formation de ligues d'Alsace.

Je puis donc vous indiquer avoir demandé à la ministre d'organiser prochainement une concertation avec les fédérations sportives, afin de faciliter le déploiement de ligues d'Alsace. Elle vous tiendra directement informés, ainsi que les parlementaires et les élus locaux impliqués, des suites de cette concertation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

15 mhdm

Emmanuel N

Emmanuel MACRON

